

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 30 janvier 2023 à 19H00

Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre
André DAMAS, Henri-Jean ANDRE (sorti en séance au point 5), Nathalie WYNANTS,
Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane
OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves
HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-
EECKHOUDT Conseillers Communaux.
Lena FANARA, Directrice Générale, f.f.

Excusé(s) : Nino MANZINI, Laurent LAUVAUX, Conseillers communaux.

Objet n°25 - Question orale de la Conseillère Agnès MUAMBA KABENA au sujet de l'état d'avancement des travaux au niveau du carrefour entre la nationale et la rue Charles Mahieu.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Agnès MUAMBA KABENA relative à l'état d'avancement des travaux au niveau du carrefour entre la nationale et rue Charles Mahieu.

Depuis plusieurs semaines, des travaux ont lieu au niveau du carrefour entre la nationale et la rue Charles Mahieu.

Pensant dans un premier temps qu'il s'agissait des travaux de pose de la fibre optique, je m'aperçois de la présence de nouveaux poteaux aux quatre coins dudit carrefour.

J'ai entendu parler d'un projet de feux de signalisation afin de sécuriser et fluidifier la circulation. Même si les travaux provoquent un certain désagrément dans notre confort journalier, le bénéfice qu'on en tirera par la suite en vaudra la peine.

Pourriez-vous nous faire l'état d'avancement de ce dossier de mobilité ?

Quelles sont les parties prenantes ?

A-t-on une idée de délais ?

En vous félicitant pour tous les efforts fournis pour le bien de notre ville.

L'Echevin Léandre HUART répond à la question :

Suite aux différents rappels auprès de la Région, nous sommes parvenus à faire avancer ce dossier de sécurisation. Il s'agit de la suite du processus entamé avec la mise en sens unique de la rue des Postes par exemple dans le cadre du Plan Communal de Mobilité relatif au quartier dit de l'Ecole Normale.

La mesure établit une phase de feu soit un temps de passage fixé pour les véhicules sortant ou se dirigeant vers la Nationale 6 vers la rue Mahieu. Aujourd'hui les feux ne sont effectifs qu'à la

demande des piétons traversant la Nationale 6 via un bouton poussoir ce qui ne permet pas aux véhicules de la rue Mahieu de s'intégrer facilement sur la Nationale 6.

Le Plan Communal de Mobilité a modifié le plan de circulation du quartier de l'Ecole Normale en orientant la sortie du quartier par justement ce carrefour et il est donc primordial que cette sortie soit optimisée d'où l'installation de feux de signalisation.

Les travaux de raccordement électrique sont terminés suite à la mise à disposition de la tranchée commune avec Proximus. Les fûts et les feux ont été placés la semaine dernière et nous sommes en attente des nouveaux marquages de bandes de circulation et de « Tournez à gauche ». Les feux pourront ensuite être opérationnels.

Ces chantiers sont exécutés par deux opérateurs différents du SPW. La coordination de chantiers est confiée à la Direction des routes de Mons – District de Soignies.

.

Comme déjà précisé dans l'interpellation, la rue du Moulin fait effectivement partie du plan d'investissement communal 2019-2021.

Initialement, lors de l'élaboration du dossier et la consultation des impétrants, la SWDE avait marqué la volonté de remplacer l'ensemble de son réseau sur les différentes voiries concernées par le projet à savoir les rues du Moulin, Gazomètre et Bosquet.

Faisant suite à l'attribution du marché fin 2021 et à l'accord du pouvoir subsidiant en mars 2022, nous avons organisé, en avril 2022, une réunion technique avec tous les intervenants (impétrants, police, mobilité, SPW, ...).

Lors de cette entrevue, permettant de fixer la date de démarrage du chantier de voirie et d'égouttage à l'entreprise soumissionnaire, la SWDE, à notre surprise, nous a informés, qu'au vu de la charge de travail, elle devait sous-traiter l'étude et la réalisation du cahier des charges auprès de l'IDEA, et dès lors accusé un retard dans l'exécution de son chantier.

Le planning de la SWDE prévoyait normalement une finalisation du dossier avec la désignation d'une entreprise pour la fin d'année 2022.

Nous avons donc repris contact fin 2022 avec celle-ci afin de nous informer de la suite réservée au chantier de renouvellement des conduites d'eau.

Suivant les informations reçues il y a une quinzaine de jours, l'intervention de la SWDE, préalable à notre chantier, devrait débuter la deuxième quinzaine de février.

Suite à cette « bonne » nouvelle tant attendue, nous avons consulté les agendas des différents intervenants afin de garantir leur présence et j'ai donc le plaisir de vous annoncer que la réunion d'information citoyenne aura lieu le lundi 13 février prochain à 18h00 en la salle des mariages de l'HDV.

Plan des voiries, parking/mobilité, phasage du chantier, coût des travaux feront l'objet d'une présentation complète avant le traditionnel question réponse suivi d'un drink que j'aurai le plaisir d'offrir en fin de réunion à l'occasion de mon anniversaire.

Un toutes boites sera distribué dans les prochains jours auprès des riverains directement concernés.

En résumé :

2ème quinzaine de février = intervention de la SWDE (ouverture des trottoirs) pour le remplacement du réseau de distribution d'eau.

Fin du mois d'avril, nous devrions entamer les travaux d'égouttage et de voirie.